

20 jan 2012 -14:55

Appartient à Conseil des ministres du 20 janvier 2012

Défense

Participation d'un militaire belge à une mission d'instruction au profit du Centre de perfectionnement aux actions post-confliktuelles de déminage et de dépollution au Bénin

Participation d'un militaire belge à une mission d'instruction au profit du Centre de perfectionnement aux actions post-confliktuelles de déminage et de dépollution au Bénin

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation d'un militaire belge à une mission d'instruction au profit du Centre de perfectionnement aux actions post-confliktuelles de déminage et de dépollution (CPADD) au Bénin.

Un militaire belge participera à cette mission à Ouidha qui consiste en une formation de formateurs en matière de neutralisation, d'enlèvement et de destruction des explosifs :

- du 15 mars au 14 mai 2012
- du 7 juin au 23 juillet 2012
- du 1er novembre au 2 décembre 2012

Il sera revêtu du statut administratif et financier sous positions "assistance en de hors du territoire national - AR 03, coefficient 2".

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>